



Maussane les Alpilles

ÉTÉ 2014

La saison des fêtes est lancée !



Travaux
Le point sur le lavoir,
la médiathèque...



Conseil Municipal
Les commissions des Elus



CCFF
Bilan et projets



AVENUE
Frédéric MISTRAL
8 septembre 1830 - 25 mars 1914
Prix Nobel de Littérature 1904
"Quau tèn la lengo
tèn la clau ..."
MAUSSANE-LES-ALPILLES, le 20 Mars 2014



Bulletin municipal de MAUSSANE-LES-ALPILLES
Numéro 76 - Eté 2014

Directeur de la publication : Jack SAUTEL
Rédaction : Service communication
Photos : Jean ESPOSITO, archives municipales
Conception - Réalisation : KOJIPRINT
Tirage : 2500 exemplaires - Imprimerie Vallière

Edité sous l'égide de la Municipalité de Maussane-les-Alpilles
(les articles signés sont édités sous l'entière responsabilité de leurs auteurs).

SOMMAIRE

- 4 et 5 → Entretien avec Jack Sautel, Maire de Maussane-les-Alpilles
- 6 → Un point sur les travaux
- 7 → Bibliothèque
- 8 et 9 → Affaires sociales
- 10 → Environnement : améliorons notre quotidien !
- 11 → Bilan et projets du Comité Communal Feux des Forêts
- 12 et 13 → Tourisme : les événements de l'été
- 14 et 15 → Culture et Tradition : l'été en 3 lieux et 6 spectacles !
- 16 et 17 → Lieu de Mémoire : Benjamin Priaulet, négociant bâtisseur
- 18 et 19 → Pêle-mêle de photos
- 20 → Les Amoureux du vieux Maussane ont besoin de vous
- 21 → L'A.P.E.M.A. est toujours très active
- 22 → Encore une fête de Saint-Eloi réussie !
- 23 → Société de Lecture : pas seulement des mots...
- 24 → Agora Danse et son 4^{ème} festival de Hip Hop
- 25 → Alpilles-Rallye-Passion : une association qui roule bien
- 26 à 31 → Comptes-rendus des conseils municipaux
- 32 → Commissions et permanences des élus
- 33 → Etat-civil de début 2014 et numéros utiles
- 34 et 35 → L'agenda des manifestations





ENTRETIEN

Rencontre avec Jack Sautel

Un nouveau mandat vient de s'ouvrir, quelles en sont vos premières impressions ?

Jack Sautel : Une nouvelle équipe municipale m'accompagne pour les six prochaines années fort de la confiance renouvelée des Maussanais. Cette équipe apporte du sang neuf dans la gestion de notre commune avec près de 50% de nouveaux élus.

C'est autour de valeurs communes, de défense de l'intérêt général que le nouveau Conseil municipal s'est mis au travail. D'ailleurs, les premiers conseils municipaux ont vu les délibérations recueillir l'unanimité, démontrant que les élus travaillent dans le même sens. C'est une satisfaction pour moi et une garantie pour l'avenir de notre village.

Quels sont les projets pour le village ?

Jack Sautel : Notre priorité est la sécurisation du village. Depuis des années, nous avons engagé des aménagements pour réduire la circulation, la vitesse et protéger les piétons.

Nous allons désormais procéder à la phase suivante des aménagements de l'avenue Général de Gaulle. Nous réalisons également des travaux d'amélioration et d'embellissement pour rendre notre ville encore plus agréable.



Les écoles, et plus généralement la jeunesse sont aussi une priorité ?

Jack Sautel : En effet, la Municipalité a toujours porté une attention particulière pour que nos enfants puissent s'épanouir dans notre village. Par exemple, nous allons programmer une rénovation importante de la climatisation, réversible, des classes des écoles maternelles et primaires, et ce, après une étude thermique sur le bâtiment, comme nous le faisons habituellement dans les programmes de la Commune. De plus, nous allons créer deux City Stade, l'un à proximité des terrains de tennis, l'autre à proximité de Villa Romana, afin que les jeunes puissent y trouver un lieu ouvert et libre pour pratiquer diverses activités.





L'application des rythmes scolaires est-elle en route ?

Jack Sautel : Bien que je sois hostile à cette réforme, comme la quasi-totalité des maires de ce département, nous sommes dans l'obligation de l'appliquer, c'est la Loi. En accord avec les directeurs d'écoles et les parents d'élèves, la mise en place des rythmes scolaires sera effective à la rentrée de septembre avec les nouveaux horaires définis par l'inspectrice de l'éducation nationale pour la partie scolaire et complétée, de 15h15 à 16h30, par la présence de personnel communal afin d'encadrer les enfants.

A l'approche de l'été, le village se transforme-t-il ?

Jack Sautel : Notre village ne se transforme pas. Il prend un éclat particulier car nous avons la chance d'y recevoir de nombreux visiteurs. Le tourisme est une source économique importante pour le village, ses entreprises, ses commerces et ses emplois. Alors, oui, à l'été Maussane-les-Alpilles voit sa population augmenter tout en étant maîtrisée. Nous nous appuyons sur un tourisme durable pour à la fois garantir le bien vivre à nos habitants et offrir un accueil de qualité à nos visiteurs. Ce double objectif, je crois, que nous réussissons à le mettre en œuvre.

L'été est aussi une période festive ?

Jack Sautel : Je tiens à remercier tous celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser nos festivités. Du 14 juillet au Temps Retrouvé en passant par les Soirées du Parvis, les rendez-vous se succèdent et donnent des couleurs à la vie du village.



Le point sur les travaux



La nouvelle Médiathèque

Les travaux d'aménagement de la future médiathèque dans l'ancien moulin à huile du Parc Benjamin PRIAULET se déroulent suivant le planning prévu.

A ce jour, le gros œuvre des différentes pièces intérieures, de la façade et de la terrasse est terminé. La livraison est prévue pour la rentrée scolaire, c'est-à-dire dans le courant du mois de septembre 2014. La réhabilitation de ce bâtiment du XIX^e siècle a une forte valeur patrimoniale. L'aménagement du parking P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite) avec ses voies d'accès à la terrasse sont également en cours de réalisation.

Ce projet permettra de libérer les locaux de la bibliothèque actuelle accessible PMR, pour y transférer l'accueil de la Mairie. L'investissement de cette opération est d'environ 600k€.

Réseaux électriques et téléphoniques du Chemin de la Pinède

Le programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques reste une priorité pour la Commune. Cette opération, pilotée par le SMED13, a pour but d'améliorer la fiabilité des lignes électriques et téléphoniques, et de gérer au mieux les énergies des différents postes de transformation de la Commune. Ces travaux sont réalisés sur les bases de développement durable et ont également pour effet de retrouver un paysage d'antan sans câbles apparents.



Petit Lavoir

Situé dans le centre historique du village, dans le quartier du « Vieux Maussane », ce petit lavoir va être réhabilité pour retrouver son aspect d'antan. Ces travaux comprennent la mise en valeur de la fontaine, du lavoir avec sa charpente à l'ancienne, mais aussi une placette autour de ce joyau. Une réunion des riverains a déjà eu lieu fin mai. La fin de la rénovation est prévue à l'automne 2014.

Alexandre WAJS
Adjoint, Délégué aux Travaux

Camping / Maison du Tourisme

Lors de la réouverture annuelle du Camping les Romarins, campeurs et touristes ont pu découvrir un nouvel espace lumineux et accueillant. Après quatre mois, nous avons terminé les travaux de rénovation du hall d'accueil et de la salle bibliothèque de la Maison du Tourisme ainsi que la rénovation extérieure des blocs sanitaires n°1 et 3. Au bloc central, c'est une réfection complète du bloc puisque nous n'avons gardé que les murs et le toit. Tout le reste a été refait. Grâce à l'isolation des locaux et à l'installation d'un chauffage, ce bloc est désormais utilisable pendant toutes les périodes de l'année.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les travaux avancent

Les travaux de la future médiathèque dans l'ancien moulin de l'Espace Benjamin Priaulet ont commencé à la mi-janvier et avancent chaque semaine un peu plus. Il vous faudra encore un peu de patience pour découvrir l'intérieur !!! La séance de lecture de l'automne offerte par le Conseil Général aura lieu le samedi 18 octobre à 18h. Cette année, c'est la littérature australienne qui sera mise à l'honneur. Plusieurs ouvrages seront mis en présentation à la bibliothèque afin de vous faire découvrir cette littérature lointaine.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h à 17h
Mercredi 10h/12h - 15h/18h
Jeudi 9h30/12h
Samedi 9h30/12h



Rappel des conditions d'inscription :

L'inscription annuelle est gratuite pour :

- les habitants de Maussane-les-Alpilles,
- les enfants scolarisés dans la Commune,
- le personnel communal, le personnel de gendarmerie, le personnel de la Sécurité Civile, les enseignants situés dans la Commune.

Une carte informatique est remise à chaque emprunteur moyennant une participation financière de 2 euros. Une cotisation annuelle de 16 euros est demandée aux usagers extérieurs à la commune. (Cotisation par famille). Une caution de 50 euros est demandée pour l'inscription des vacanciers (rendue au moment de leur départ).

Nouveaux commerçants

• Déclix.Ex.Pro. communication

Jacqueline CHIARELLO
chargée de communication indépendante
Tél. : 06 70 95 58 30
contact@declixepro.com
www.declixepro.com

• Le Vanille Café

53 avenue de la Vallée des Baux
Responsables : Mme Ravinet - Mr Walter
Tél : 04 90 47 77 07 / Port : 06 20 63 70 14
Mail : levanillecafé@gmail.com

• L'Encas Maussanais

89 avenue de la Vallée des Baux
Mme Dominique BEYLON
Tél. : 09 82 33 23 91

• Poissonnerie Saint Louis Pêche

Poisson frais - Coquillage et crustacés
Bar à huîtres - Epicerie fine de la mer
93, avenue de la vallée des Baux
13520 Maussane-les-Alpilles
Tél : 04 90 43 62 35

Toute première fois pour Jean-Michel Priaulet

Demain, Jean-Michel Priaulet participera à la nouvelle édition de la course Arles-les Alpilles le Marathon de la Provence. Depuis quatre mois avec sa petite équipe composée de son coach Fabien, de son kiné Claude Riou et de son ostéopathe, il se prépare à cette épreuve ô combien difficile : Trois fois par semaine je m'entraîne d'une façon intensive. J'ai l'habitude de prendre part à diverses compétitions dans la région mais jamais à un marathon. Si je les fais, c'est d'abord pour tester mon endurance physique, ensuite ce n'est pas très loin et surtout c'est pour aider le Fonds de dotation Agir contre le cancer en Pays d'Arles. Trois bonnes raisons d'encourager Jean-Michel Priaulet, ce tout jeune papa qui court aussi pour son fils Justin, à relever ce défi à la fois sportif et solidaire.

*Around de Jean-Michel,
son principal sponsor Patrick Aroac du Jardin des Alpilles et Fabien*



AFFAIRES SOCIALES

Préparez-vous aux grosses chaleurs

Avec l'arrivée de l'été, les grosses chaleurs peuvent entraîner des risques pour la santé. Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place par la Mairie, en contactant l'accueil. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de vous proposer une aide adaptée si nécessaire. De manière générale, nous vous rappelons qu'il faut augmenter votre consommation d'eau, en buvant régulièrement tout au long de la journée et en évitant les boissons glacées. Pour se rafraîchir, pensez aux ventilateurs bien sûr et à prendre des douches. Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 21h et passez 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais. Alimenter-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin. Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

Logements sociaux

Le nombre de candidats pour un logement social ne cesse d'augmenter sur la Commune et malheureusement nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes. L'attribution est faite en commission d'attribution par le bailleur social sur la base de critères relatifs à la situation du demandeur. Avant tout, il faut donc être inscrit auprès du bailleur social, ERILIA, la procédure se fait uniquement en ligne sur le site www.erilia.fr.



Commission Scolaire

Suite au Décret Hamon du 9 mai, la Commune de Maussane-les-Alpilles a consulté l'ensemble des parents d'élèves (hors CM2) afin de solliciter leur avis sur les changements proposés. Nous avons obtenu 148 réponses sur 205. Le choix n°3 (regroupements des activités périscolaires nouvelles) a obtenu 98 réponses favorables. Cette proposition a été validée à l'unanimité par le Conseil municipal du 22 mai dernier. Le 23 mai, le Conseil d'Ecole Elémentaire a rejeté cette proposition (6 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention). Le 27 mai, le Conseil d'Ecole Maternelle a adopté cette proposition (6 voix pour et 2 voix contre).

Mercredi 17 juin, le Rectorat nous a informés du rejet de la demande d'expérimentation (suite au vote défavorable par le Conseil d'Ecole de l'Ecole Primaire). Monsieur le Maire a informé les parents d'élèves lors de la distribution des prix le 28 juin.

A la rentrée 2014, l'école adoptera donc les horaires validés en application du Décret Peillon, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h45 à 8h30 : accueil périscolaire classique

8h30 12h : école

12h à 13h30 : pause méridienne

13h30 à 15h15 : école

15h15 à 16h30 : temps périscolaire généré par la réforme des rythmes scolaires

16h30 à 18h : accueil périscolaire classique

Mercredi :

7h45 à 8h30 : accueil périscolaire classique

8h30 à 11h30 : école

Mireille AMPOLLINI,
Adjointe, Déléguée aux Affaires Scolaires et
aux Affaires Sociales



Vivez la fraich'attitude !

La semaine de la fraich'attitude a été créée par Interfel, l'Interprofession de la filière des Fruits et Légumes Frais.

Elle est entièrement dédiée aux fruits et légumes frais et a pour vocation la découverte ou redécouverte de ces produits (leurs saveurs, leurs couleurs, leurs textures, leur diversité). C'est un moment privilégié pour renouer avec la notion de saisonnalité. Dans ce contexte, la diététicienne (Camille Castel) en Licence Nutrition et Alimentation Humaine et stagiaire au sein de notre collectivité, a réalisé des activités avec les enfants du groupe scolaire Charles Piquet : jeux de société sur le thème, travail de recettes, lecture d'albums sur les fruits et légumes, questionnaires autour de ces produits... De plus, un menu autour des fruits et légumes et la découverte d'un produit (courgette, fraise, cerise, etc.) ont été présentés, chaque jour, aux parents d'élèves. Afin d'élargir cette sensibilisation au village, un partenariat entre le groupe scolaire et les primeurs s'est développé. Durant une semaine, les enfants ont suggéré des recettes autour des fruits et légumes dans les magasins Spar et Jardin des Alpilles. Sources de vitamines et de fibres, les fruits et légumes sont indispensables à notre équilibre nutritionnel et nous permettent d'être en bonne forme. De plus, des études récentes ont démontré que leur consommation diminue le risque de développer des maladies cardiovasculaires, des cancers et d'autres maladies non transmissibles. Ainsi, il est recommandé de consommer 5 fruits et légumes par jour mais aussi de varier nos apports en fruits et légumes puisqu'ils apportent chacun des vitamines différentes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET CADRE DE VIE

Améliorons notre quotidien !

Cette commission a pour but de travailler notre cadre de vie, en étroite collaboration avec nos employés communaux qui sont au nombre de neuf titulaires, un stagiaire, quatre emplois d'avenir et deux saisonniers, menés par un Chef d'équipe présent à leurs côtés sur le terrain. Ce service a maintenant pris possession des nouveaux locaux des services techniques dans la Zone d'Activités au Verger d'Entreprises.

Un diagnostic environnemental est en cours de réalisation par les élus, membres de la Commission, qui se déplacent sur le terrain afin de lister tous les points de la Commune nécessitant une intervention. Au fil des semaines, ces petits travaux seront intégrés au planning du personnel des services techniques parmi les "incontournables" travaux journaliers. Notre objectif est d'améliorer le quotidien.

Nous appelons aussi au civisme de la population par de simples gestes citoyens qui contribuent à cette amélioration : comme le balayage de son pas-de-porte avec ramassage, la surveillance de la taille de ses arbustes débordant sur la voie publique où la surveillance de ses animaux de compagnie évitant ainsi leur divagation, etc.

Notre Commission a pour but également, chaque fois que cela sera nécessaire et utile, de consulter la commission extra-communale agricole issue des différents secteurs de l'agriculture pour débattre ensemble et trouver des solutions adaptées sur des thèmes spécifiques.

N'oublions pas enfin l'obligation de nettoyage des gaudres qui incombe aux propriétaires riverains afin de prévenir les dégâts potentiels en cas de fortes pluies.

Notre village bénéficie d'un cadre magnifique qui peut être sans cesse amélioré, voire repensé, mais qui doit avant tout

être respecté de tous car si fragile, surtout l'été avec les risques d'incendie et l'affluence de touristes.

Michel MOUCADEL
*Adjoint à l'environnement
et à l'agriculture*



COMITÉ COMMUNAL FEUX DES FORETS

Bilan et projets

Mission pédagogique : intervenir auprès des élèves de Maussane-les-Alpilles, au primaire puis au secondaire.

Ecole primaire Charles Piquet : mardi 20 mai sortie en matinée de la classe de C.P., avec leur professeur des écoles et 4 parents d'élèves. En classe : présentation du Comité Feu, de la réglementation de l'accès aux massifs forestiers et des précautions à prendre. Questions sur les "habitants de la forêt" (faune). Déplacement à pied jusqu'au château d'eau avec explication sur le réseau d'eau potable par Monsieur PULH. Utilisation de la lance incendie de notre véhicule porteur d'eau sur des flammes factices par les élèves. Explication sur les risques urticants de la chenille processionnaire.

Avec l'accord de Madame la Directrice de l'école primaire de Maussane-les-Alpilles sont intervenus M. Moucadel, R. Soler et R. Priaulet, membres du Comité Feu.

Collège Charloun Rieu à Saint Martin de Crau :

Rencontre avec Madame V. Auteroche, Principale du collège, qui autorise notre intervention et nous met en contact avec Madame Frégère, coordonnatrice des classes de S.V.T. (science et vie de la terre). Nous interviendrons devant les classes de 6ème ; la prévention des incendies et leurs conséquences sur la faune et la flore font partie de leur programme scolaire. Deux rencontres qui confirment l'accord des autres professeurs (Madame Guieu & Madame Hilaire) et l'établissement du planning de nos exposés. Nous sommes intervenus le 12 mai devant notre première classe à titre de test ; Madame Braccini, leur professeur, a remodelé notre présentation pour une mise en forme type Education Nationale (être enseignant c'est un métier !). Nous avons poursuivi la semaine suivante avec notre nouveau support devant 8 autres classes et la classe U.L.I.S. (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) incluse progressivement avec les autres classes avec leurs accompagnants. Au cumul nous sommes intervenus devant 273 élèves et 12 adultes, soit 285 personnes. Nous remercions tous ces membres de l'Education Nationale et les accompagnants qui nous ont permis de faire ces interventions. Sans oublier Romain Blanc du Parc Régional des Alpilles qui nous a transmis des illustrations d'oiseaux emblématiques des Alpilles, tel que l'aigle de Bonelli, et des formulaires pour le recensement des hirondelles de la L.P.O. que nous avons distribués aux enseignants. Sont intervenus R. Soler (qui a pris une semaine de ses congés) et R. Priaulet.

Pour le futur, notre intervention est intégrée par le Comité Santé et Citoyenneté du collège Charloun Rieu et rendez-vous est pris pour 2015 avec l'école Primaire de Maussane-les-Alpilles.

Toutes les personnes souhaitant rejoindre le Comité Feux sont les bienvenues.

Marc FUSAT
Délégué à la Gestion des Risques,
de la chasse et de la pêche

Bilan saison 2013

Missions de prévention :

91 patrouilles
2 interventions sur feux naissants
3500 kms parcourus
290 heures de patrouille

Action d'information :

fête du Parc Régional
journée des associations

Assistance manifestation :

Feux d'artifice du 13 juillet



Rappel :

Du 1^{er} juin au 30 septembre l'accès des massifs est réglementé

Pour tout renseignement : 08 11 20 13 13

Mise à jour quotidienne à partir de 18 heures.

ORANGE : accès AUTORISÉ

ROUGE : accès AUTORISÉ le matin de 6 à 11h et INTERDIT en dehors de ces horaires

NOIR : accès INTERDIT

Rappel bis pour les fumeurs : Un mégot de cigarette non éteint met le feu aux herbes sèches.

Les résultats obtenus ne sont pas le fait du hasard. Ensemble restons vigilants.

Atribution d'un local pour le CCFF

La Municipalité a mis l'ancien garage occupé par les sapeurs pompiers à la disposition du Comité Feux place Henry GIRAUD. Après quelques travaux de rafraîchissement, il sera parfait pour nous recevoir.

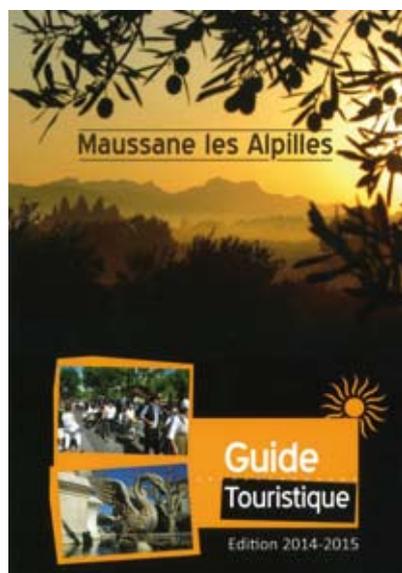


COMMISSION TOURISME

Nos sites internet

Depuis sa mise en ligne, le site de la Commune - www.maussanelesalpillles.fr - a enregistré plus de 140 000 visites. Ce site Internet met à la disposition des administrés diverses informations utiles, une sélection de liens et de ressources pour mieux connaître leurs droits, des formalités administratives et des formulaires en ligne.

Avec près de 500 000 visites sur www.maussane.com - le site Internet de la Maison du Tourisme - est la vitrine de Maussane-les-Alpillles dont il valorise les commerçants, les artisans, les services et structures touristiques, son patrimoine naturel et architectural.



Guide Touristique

Le nouveau Guide 2014 / 2015 est arrivé ! Au fil de ses pages, quatre thématiques servent de fil conducteur à nos futurs visiteurs et les entraînent de parcours Epicurien, Evasion, Festif ou Culturel à la découverte de notre village.

LE TOURISME, un vecteur de développement local durable

Le tourisme joue un rôle important dans l'économie locale et ses retombées directes, indirectes ou induites sont indubitables pour notre village.

Il participe au bien-être dont bénéficie la population locale.

La Maison du Tourisme à Maussane-les-Alpillles est ouverte toute l'année. En haute saison, c'est un accueil 7 jours sur 7 de 8H à 21H. C'est un service à destination des Maussanais et des visiteurs qui viennent y chercher :

- des informations sur les animations du village (animations, spectacles, fêtes) et des sites à visiter
- un service de billetterie
- des informations générales (horaires de bus, balades, journaux gratuits, programmes de cinémas, bulletin municipal)
- une aide à la réservation de spectacles ou de séjours

Il participe à l'animation du village

La Maison du Tourisme à Maussane-les-Alpillles, c'est aussi l'Organisation d'événements pour valoriser l'histoire ou le commerce, l'agriculture et l'artisanat de Maussane-les-Alpillles. (Temps Retrouvé, Rencontres de Découverte et de Bienvenue, Educ-tours, salon de Provence Prestige).



Rencontres de Découverte et de Bienvenue

Chaque été, l'équipe du Tourisme organise des Rencontres de Découverte et de Bienvenue pour accueillir les vacanciers dans le but de promouvoir les producteurs, les commerçants et les artisans du village. Cette année, ces rencontres conviviales auront lieu lundi : 7 juillet, 11 août et 8 septembre. D'avance, merci aux commerçants et aux producteurs qui jouent le jeu et aux hébergeurs qui informent leurs hôtes d'y participer.

18^e édition du TEMPS RETROUVE

Dimanche 24 août 2014, nous fêtons la 18^{ème} édition du Temps Retrouvé ! A cette occasion, le village revit au siècle passé... Les jeunes générations découvrent les métiers et la vie d'autrefois tandis que les anciens s'en souviennent et les étrangers partagent nos traditions. Pour la 2^{ème} année consécutive, nous reconduisons l'action de médiation culturelle afin d'intégrer les acteurs socioculturels locaux et de fédérer les énergies.



En collaboration avec la Cie Estock Fish, nous organisons cette action de médiation en amont des deux spectacles donnés (une fête foraine à l'ancienne). Les intervenants extérieurs à la compagnie (associations, artistes en herbe, exposants, etc.) sont conviés, accompagnés et aidés à créer leur propre espace scénique en accord avec l'esthétique de l'ensemble. Nous nous réjouissons cette année d'avoir la participation d'une vingtaine d'associations maussanaises ! Bravo les artistes !

Fête Nationale et Fête du Club Taurin de la Vallée des Baux - Du 11 au 14 juillet 2014

Vendredi 11 juillet

Soirée d'ouverture offerte par l'association des Jeunes Maussanais et organisée par les bars

18h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado

19h à 20h - Place Laugier de Monblan : Apéritif concert avec orchestre

21h30 - Place Laugier de Monblan : Bal avec un orchestre

Samedi 12 juillet

11h30 - Abrivado Manade Rambier organisée par le CTVB

16h30 - Course à l'Avenir (2ème Trophée de l'Huile) organisée par le CTVB

18h30 - Bandido Manade Rambier organisée par le CTVB

21h30 - Place Laugier de Monblan :

Spectacle de danse et bal avec la Cie "Les ALREX" offert par la Municipalité

Dimanche 13 juillet

12h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre "Guy ICARD" offert par la Municipalité

18h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado organisée par le CTVB

19h à 20h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre "Guy ICARD" offert par la Municipalité

21h - Aux Arènes : Soirée camarguaise organisée par le CTVB

21h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre "Guy ICARD" offert par la Municipalité

23h - Aux Arènes : Grand feu d'artifice offert par la Municipalité

Lundi 14 juillet

10h - Place Henri Giraud : Concours enfants - Coupes/lots organisé par la BOVB

11h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado organisée par le CTVB

12h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre "S. ECHEVARRIA" offert par la Municipalité

13h - Place Laugier de Monblan : "Bœuf Gardian" organisé par le CTVB

17h - Aux Arènes :

Taureaux piscine organisé par le CTVB offert par la Municipalité

19h à 20h - Place Laugier de Monblan : Apéritif concert avec l'orchestre "S.ECHEVARRIA" offert par la Municipalité

21h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre "S.ECHEVARRIA" offert par la Municipalité

Fête Votive - Jeudi 14 au dimanche 17 août 2014

Jeudi 14 août

11h - Avenue de la Vallée des Baux :

Course de trottinettes organisée par la FNACA

12h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre ECHEVARRIA offert par la Municipalité

15h - Place Henri Giraud :

Concours de boules de la fête votive organisé par la BOVB.

18h30 - Avenue de la Vallée des Baux :

Abrivado des enfants organisée par le CTVB

19h à 20h - Place Laugier de Monblan : Apéritif Concert avec l'orchestre ECHEVARRIA offert par la Municipalité

21h30 à 1h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre ECHEVARRIA offert par la Municipalité

Vendredi 15 août

10h - Place Henri Giraud : Concours enfants - Coupes/lots organisé par la BOVB

11h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado avec la manade LESCOT organisée par le CTVB

12h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre SOLARIS offert par la Municipalité

18h30 - Bandido avec la manade LESCOT organisée par le CTVB

19h à 20h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre SOLARIS offert par la Municipalité

21h30 à 1h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre SOLARIS offert par la Municipalité

Samedi 16 août

11h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado organisée par le CTVB

12h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre Guy ICARD offert par la Municipalité

13h - Place Laugier de Monblan : Grand Aioli organisé par l'ESVB

15h - Place Henri Giraud : Concours Domaine Malaga

17h - Aux Arènes : Course à l'avenir

"Finale du trophée de l'Huile d'Olive" organisée par le CTVB

19h à 20h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre Guy ICARD offert par la Municipalité

21h30 à 1h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre Guy ICARD offert par la Municipalité

Dimanche 17 août

11h30 - Avenue de la Vallée des Baux : Abrivado organisée par le CTVB

12h - Place Laugier de Monblan

Apéritif concert avec l'orchestre Dany GRAY offert par la Municipalité

13h - Place Laugier de Monblan : Grand Aioli organisé par l'ESVB

17h - Aux Arènes : Taureau piscine organisé par le CTVB

19h à 20h - Place Laugier de Monblan :

Apéritif concert avec l'orchestre Dany GRAY offert par la Municipalité

21h30 à 1h30 - Place Laugier de Monblan :

Bal avec l'orchestre Dany GRAY offert par la Municipalité

Pendant la durée de la fête, sur la place Laugier de Monblan, attractions foraines.

Les jets d'eau et les pétards sont interdits.

La Municipalité ne répond d'aucun incident ou accident.

La place sera interdite à toute circulation et stationnement.

CULTURE ET TRADITION

L'été en 3 lieux et 6 spectacles !

Cet été encore, la Commission de la Culture ne prendra pas de vacances. Pour autant le printemps a été fertile en événements : soirée prestigieuse avec la venue de l'Orchestre des Carabiniers du Prince de Monaco accompagné par le chanteur Anthony Molins, ses musiciens et artistes au profit de l'association caritative Céline et de l'Opération Orange de sœur Emmanuelle, concert de chanson française avec le groupe *Vis-à-Vies* entouré des élèves du groupe scolaire Charles Piquet et exposition itinérante *de Mirèio à Mireille* à l'occasion du centenaire de la disparition de Frédéric Mistral. Quelques semaines auparavant, une plaque commémorative avait été apposée à l'angle de l'avenue de la Vallée des Baux et de celle portant le nom du célèbre poète et Prix Nobel de littérature, reprenant la citation *Quau tèn la lengo tèn la clau* (Qui possède la langue possède la clé) extraite du recueil *Ils Isclo d'Or* (les Iles d'Or).

Les Soirées du Parvis reviennent pour leur 3^{ème} édition avec du jazz, du folk langue d'Oc et de la musique classique, particulièrement mise à l'honneur cette année. D'une part grâce à un récital de piano en clôture de ces soirées, avec la participation exceptionnelle de Philippe Alègre, pianiste et directeur artistique des Nuits musicales de Villefranche de Rouergue et de l'autre, dans le Parc de l'Espace Benjamin Priaulet, avec un concert apéritif de musique de chambre organisé par *La Route de la Durance aux Alpilles*, émanation du célèbre *Festival de la Roque d'Anthéron*.

Le 8 août à 21h, le Festival des Alpilles, cher à son fondateur Vincent Bertomeu, se parera des couleurs de Cuba dans les jardins de l'Espace Agora avec le groupe *Septeto Nabori*.

Du 4 juillet au 31 août, en écho à la commémoration du début de la Grand-guerre, la 5^{ème} édition du Festival a-part portera sur le thème *Guerre à la Guerre* avec des drapeaux flottant sur les



murs de la mairie et du grand lavoir.

Enfin, la saison ne serait pas complète sans ces peintres, céramistes, photographes et autres artisans d'art qui exposent d'avril à septembre entre Espace Galerie et salle municipale.

La rentrée s'annonce prometteuse avec l'ouverture de la médiathèque, les *Journées du Patrimoine*, le spectacle de chanson française *Pense Bête* à Agora Alpilles, la séance de lecture de *Littérature du monde* consacrée en 2014 à l'Australie et le concert de fin de stage du 10^{ème} Workshop de jazz.

Yves LOPEZ

Conseiller municipal délégué à la culture



- 1 - Portrait du Prince Albert II avec un bouquet réalisé par Josette et René Arnaud
- 2 - Anthony Molins avec l'Orchestre des Carabiniers du Prince de Monaco
- 3 - Tous les cadeaux offerts au Prince Albert II par les commerçants, artisans et artistes de la Vallée des Baux
- 4 - Le groupe *Septeto Nabori*
- 5 - Le groupe *Vis-à-Vies* avec les enfants
- 6 - Final du spectacle *Vis-à-Vies*
- 7 - L'ensemble *Cortesia*
- 8 - Le pianiste Philippe Alègre
- 9 - Le groupe *A toutes pompes*
- 10 - Inauguration de l'exposition *de Mirèio à Mireille*
- 11 - Une vue de l'exposition *de Mirèio à Mireille*
- 12 - La formation *Jazz poté's trio*
- 13 - Autour du maire Jack Sautel, Maryse Autheman, Monique Site, Christine Guérin et les tambourinaires de la Vallée des Baux



Vie du village

VIE DU VILLAGE

5



6



7



8



9



10



11



12



15



LIEU DE MÉMOIRE

Benjamin Priaulet, négociant bâtisseur (1875-1969)

...Suite du bulletin municipal n°75

La construction du moulin à huile

Très vite, Benjamin PRIAULET voulut s'adjoindre une activité de moulinier. Il jeta d'abord son dévolu sur le moulin du Mas de Chabran au sud du village. Il l'exploita jusqu'en 1925/1926.

L'année 1926 marque le début du fonctionnement de son nouveau moulin situé dans la partie orientale de son enclos. Avec ses presses de marque COQ, son vaste grenier et sa belle estive (pièce où sont stockées les huiles), le moulin PRIAULET marque une rupture avec les moulins à chargement encore appelés moulins à chapelles. En effet, si la fabrication de la pâte d'olive fait encore appel aux meules tournantes, le pressage dans les scourtins bénéficie de la poussée régulière de presses mues par la force hydraulique. L'électricité, énergie relativement nouvelle à l'époque, est largement mise à contribution pour les deux opérations. Un poste de transformateur est achevé en 1927 et un magasin d'huile est édifié en 1931.

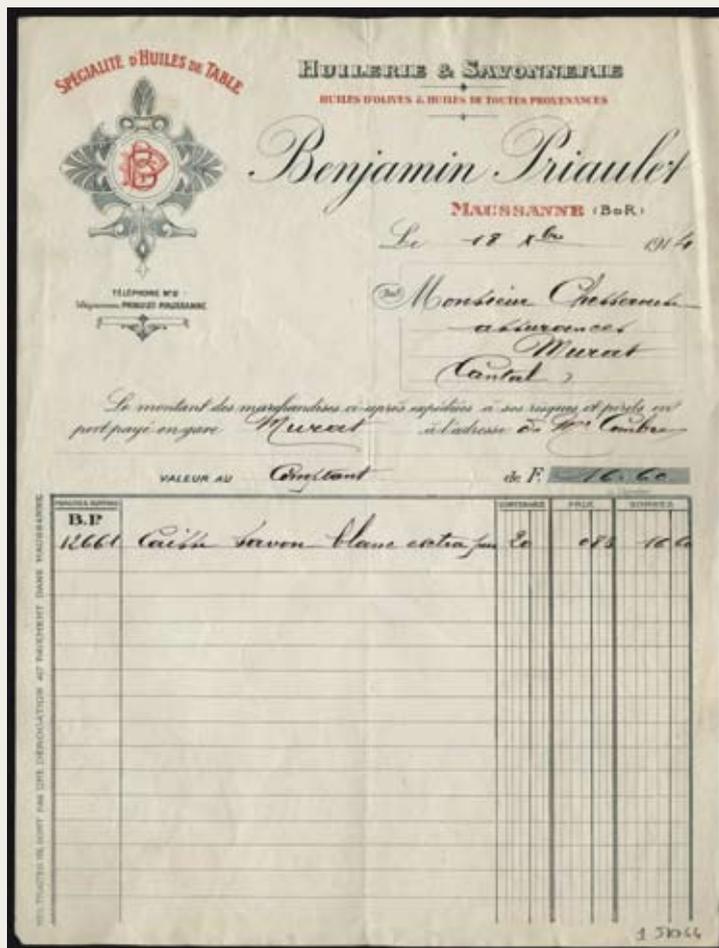
L'élan suscité par la construction du moulin sera brisé un temps par les conséquences du gel de l'hiver 1929. Mais quatre ans plus tard, une fois estompé les effets du terrible gel, Benjamin PRIAULET dépose sa marque d'huile auprès du tribunal de commerce de Tarascon. "La Reine de Provence" naît officiellement le 29 juillet 1933.

Un négociant aussi prospère que discret

Benjamin PRIAULET avait donc profité du renversement de la conjoncture économique à la fin du XIXe siècle. Après trente ans de marasmes consécutifs à la grande crise du début des années 1870, la Belle-Epoque permet à l'habile maussanais d'assoir durablement sa fortune.

En 1920, il possédait une succursale à Tunis, avenue de Marseille ! Son commerce d'huile ne se bornait pas aux productions locales. Comme beaucoup d'autres à la même époque Benjamin PRIAULET vendait de l'huile de graines (arachide issue de la cacahuète et pépin de raisin) qu'on accusait de concurrencer nos huiles provençales. Charloun RIEU pointe du doigt les nouvelles manières de consommer qui laissaient invendus « l'oli rou » (l'huile d'olive) sans pour autant satisfaire les palais (dison ques bon mai li faguè escupi / ils disent que c'est bon tout en la crachant).

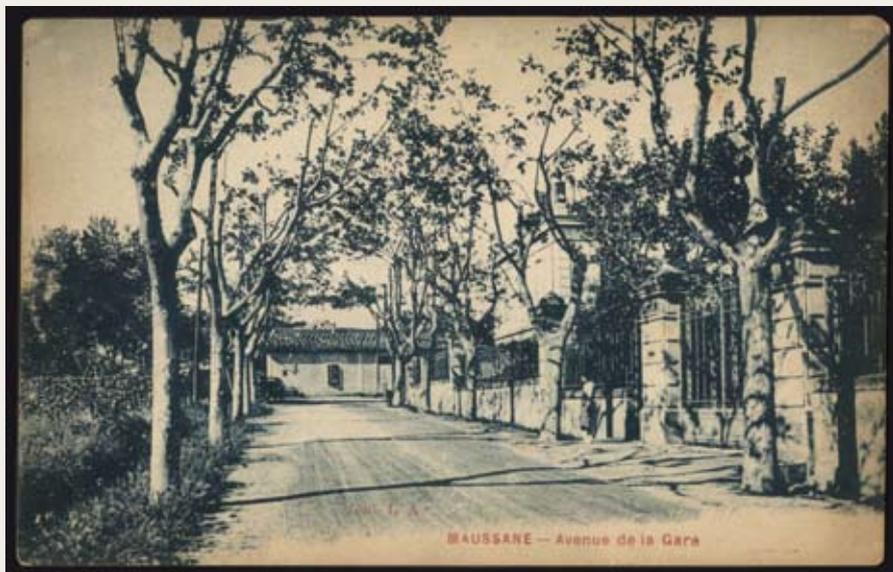
L'époque voit aussi se développer le commerce plus traditionnel du savon dont Benjamin PRIAULET faisait la vente en gros et en détail. On imagine mal aujourd'hui la consommation de savons par les « bugadiero » (lavandières). Ce savon était présent dans toutes les épiceries et drogueries qui s'approvisionnaient chez des grossistes. Bien avant d'ajouter le camionnage à ses activités, Benjamin PRIAULET devait sans doute livrer les produits de son commerce par camionnette ou petit camion.



Papier à entête pour une facture de Benjamin PRIAULET au commencement de la Grande Guerre. Elle est adressée à un client du Cantal. On notera que ce département jouxte la Creuse où Benjamin s'était fait photographe. Ces régions du Centre de la France avaient sans doute été visitées par ce négociant au temps où il était commis-voyageur.

Au début de 1945, il ajoute à son commerce et à son activité de moulinier celle de transporteur. Il fait l'acquisition un an plus tard d'un Citroën U 23, modèle mythique de la marque aux doubles chevrons. Deux ans plus tard, il y ajoute un camion Berliet de 7 tonnes de charge utile. Cette activité de camionnage cessera en 1954.

Vie du village



Avenue de la Gare

Benjamin PRIAULET meurt un an après les événements de mai 1968 et l'année où le Général de GAULLE quitte le pouvoir. Avec lui, disparaît le représentant d'un monde que nous avons perdu à la fin des années 1960 avec la lente mais inexorable transformation des villages paysans en zones d'habitations largement résidentielles. Mais ceci est une autre histoire et comme on dit en Provence, viro l'aigo picho, li prat an proun begu (change l'eau mon garçon, les près ont assez bu).

Quelques années plus tard, il se séparera de son activité de marchand d'huiles et de savons au profit de son homme de confiance, Léon BALESTRAN qui tenait boutique dans l'actuelle rue Simon Barbier. En décembre 1957, il cesse son activité de moulinier. Cet homme de 82 ans a sans doute vécu douloureusement le terrible hiver de février 1956. Tous les oliviers sont gelés et la perspective d'une reprise à court terme doit être écartée. Le moulin restera en sommeil jusqu'au début des années 1960 puis sera repris par un négociant en huile de Nîmes, Marcel MEFFRE. Lorsque Benjamin PRIAULET s'éteint dans sa belle maison de l'impasse de l'Olivier le 21 novembre 1969, son moulin à huile a repris de l'activité depuis environ huit années déjà et en cette fin d'automne ses meules et ses presses sont en mouvement depuis une vingtaine de jours.

Félix LAFFÉ

Conclusion

Résumer près d'un siècle de vie en quelques pages relève de la gageure. Je préférerais évoquer pour en terminer quelques aspects plus familiers du personnage. Si les maussanais l'appelaient entre eux PRIAULET le Riche ou encore « Benjamin », non sans quelque malice, ils lui donnaient du "Monsieur PRIAULET" lorsqu'ils s'adressaient à lui. Il est vrai que le personnage nous impressionnait. Sa belle maison et son parc, sa tenue vestimentaire – costume sombre à trois pièces avec chapeau melon, ses automobiles – des tractions avant Citroën, tout concourrait à dessiner l'image d'un notable villageois. Dès 1914, il fut le deuxième maussanais à obtenir le téléphone, signe distinctifs qu'il partageait avec une trentaine de ses concitoyens en 1947, avec un peu moins de soixante abonnés à la fin de sa vie.

Mes souvenirs remontent à cette époque. Il sortait du Café du Centre après la partie de cartes qu'il faisait en compagnie de Charles PIQUET, alors maire du village. Ce style de vie, d'une sobre retenue, renvoie à l'univers de Georges SIMENON, dans une France où les distinctions sociales étaient marquées et où les signes de différenciations s'affichaient de manière plus ostensible.



Benjamin PRIAULET et son épouse dans les années 1960, sur le perron de leur maison. Collection particulière.

Remerciements

L'auteur tient à remercier monsieur Jacques PRIAULET pour le prêt de photographies, Vanessa BARAZZA pour sa disponibilité et sa compétence dans la prise de vue de documents et un cartophile maussanais qui a désiré garder l'anonymat.



Remise du rosier Jubilé du Prince Rainier III au maire Jack Sautel par le Consul de la Principauté de Monaco Eric Loustau



Le maire Jack Sautel, le chanteur Anthony Molins, Nadia Moula et Jacquotte Lagier de l'Opération Orange de sœur Emmanuelle et sœur Sara présentent le spectacle caritatif Viva España



Autour du Consul, l'Orchestre des Carabiniers du P... Monaco avec les cadeaux offerts au Prince Albert II... commerçants, artisans et artistes de la Vallée de...



Carnaval - 15 mars



Journée Campera organisée par l'Asso des Jeunes Maussanais - 29 mai



Carnaval - 15 mars



Forum du Collectif Prouvènço - 13 avril



Carnaval - 15 mars



Forum du Collectif Prouvènço - 13 avril



Conférence 100 ans ASA du Canal - 20 juin



Gala Annuel de danse de l'ADA - 27 juin



Remise des prix pour la fête de l'école - 28 juin



Remise des prix pour la fête de l'école - 28 juin



Pose de la plaque commémorative Frédéric Mistral - 25 mars



Inauguration du Centre Technique et ses Bâtiments Annexes - 14 février



Pose de la plaque commémorative Frédéric Mistral - 25 mars



Inauguration du Centre Technique et ses Bâtiments Annexes 14 février

ASSOCIATIONS

LES AMOUREUX DU VIEUX MAUSSANE

L'association a besoin de vous

Notre association "Les Amoureux du Vieux Maussane" essaie de prendre part à la vie et aux festivités de la commune. Or, nous manquons de personnes costumées ou tout simplement de gens qui, sans porter le costume, aideraient à la coiffe, au plissage ou à la couture.

En effet, lors de certaines manifestations comme la Saint-Eloi, nombreux sont ceux qui nous sollicitent sans que nous puissions les satisfaire.

A la rentrée de septembre, le jour des réunions devrait changer, merci de nous contacter par téléphone au 06 10 10 72 99 si vous êtes intéressés.

Bon été à toutes et à tous.



Entraide Solidarité 13 - Club des Retraités Lou Rescontre

Que peut-on faire au Club ? Beaucoup de choses !

Jeux de société, chorale, gymnastique... ça continue, n'en parlons plus ! Une nouveauté quand même : le tricot ! Loto gratuit, goûter, de la fête des mères ? c'est fait !

Les temps forts depuis le début de l'année :

13 janvier : Show cabaret aux Aulnes : quelle ambiance !

9 février : corso fleuri au Lavadou, du soleil, des couleurs !

11 mars : encore les Aulnes Disco 80 : on ne les tient plus !

6 mai : toujours les Aulnes Journée Bodega avec visite d'une manade. Ils n'ont même pas eu peur !

3 juin : promenade sur le Canal du Midi, l'inimitable œuvre de Riquet classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

25 juin : repas de clôture et départ "en vacances" de Loulou GONFOND.

4 juillet : sortie grillades pour attaquer l'été.

Parlons maintenant d'avenir : les dates à ne pas manquer

Jeudi 11 septembre : réouverture du Club. Ne perdons pas de temps !

19 septembre : voyage à Sète. La mer, une ville pittoresque et Revue parisienne... ils sont majeurs, nous avons vérifié.

Du 4 au 11 octobre on pourra aller assouplir les articulations rouillées à l'établissement thermal d'Andorre.

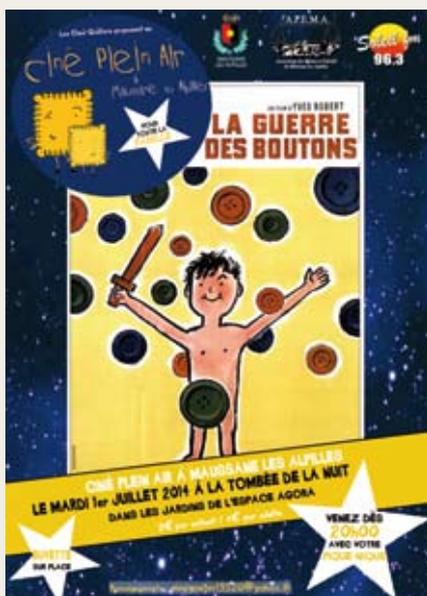
Et ce n'est sûrement pas terminé... On parle de lotos occasionnels, ce sera précisé !

Vous vous ennuyez ? Nous... non !!! Alors, venez nous rejoindre. A bientôt.

Roberte BOSCO
Secrétaire

A.P.E.M.A.

Toujours très active



L'année scolaire s'est terminée par le point d'orgue des ciné-goûters : un "ciné-garrigue", cinéma en plein air qui a permis aux petits et grands de (re)découvrir un grand classique. Merci aux différents commerçants qui nous ont soutenus et aidé financièrement dans ce projet. L'été arrive avec ses 8 semaines qui vont être rythmées par les stages multi-activités.

De nouveaux jeux, des découvertes de sports, des temps calmes et des temps à la piscine (deux fois par semaine) permettront aux enfants d'occuper leurs vacances.

Pour la rentrée scolaire 2014, la réforme des rythmes scolaires sera précisée et l'Apema participera dans la mesure de ses possibilités à sa mise en place. L'anglais ne pourra plus être fait le mercredi matin et nous essaierons avec l'aide de la chambre de Commerce d'Arles de

proposer des créneaux horaires compatibles avec les nouveaux rythmes...

Enfin, je profite de ce bulletin pour préciser deux points : Pour répondre à des questions plusieurs fois posées, l'Apema et l'Arbre aux enfants sont deux associations distinctes n'ayant aucun rapport l'une avec l'autre, de bureau, de fonctionnement différents tant dans leurs activités que dans leur financement. Certains membres du bureau souhaitent clore prochainement leur participation dans l'Apema et nous faisons appel à candidature dès à présent pour que lors de la prochaine AG en janvier 2015, nous ayons des candidats pour devenir président, trésorier, secrétaire et leurs adjoints. Pensez-y, mûrissez le projet et rejoignez l'Apema !

Contact : apema13@yahoo.fr et 04 90 54 41 71

Laure ROCHER, *Présidente*

CLUB DE BRIDGE

La saison 2013-2014 s'achève et Maussane voit revenir les vacanciers !

Le Club de Bridge ne fait pas relâche pendant l'été et nous nous retrouvons chaque mercredi et vendredi à la Salle Municipale, à 14h30, pour nous livrer à notre sport favori. Car le Bridge est bien un sport de l'esprit et nous invitons tous les maussanais à venir muscler leurs neurones avec nous dans la convivialité qui caractérise nos rencontres. « Je ne sais pas jouer » n'est pas une excuse : nous organisons des cours gratuits, accessibles à tous, qui doivent s'étendre aux scolaires, à partir du cours moyen, pour la saison 2014-2015.

Profitez de la "Journée des Associations" pour prendre contact ou venez observer sur place un moment de jeu ; nous vous accueillerons avec plaisir. Et peut-être aurons-nous bientôt l'occasion de mieux faire connaissance autour d'une bonne table : au mois de mai, nous étions 60 à savourer la cuisine d'un restaurant du village.

Yves HERMITTE
Président



A.D.M.R. Vallée des Baux : Mobilisons-nous !



L'ADMAR, association d'aide à domicile en milieu rural a tenu son assemblée générale lundi 26 mai dans la salle municipale, en présence de Monsieur le Maire de Maussane, du président fédéral M. Pierre GOUZE et des représentantes des CCAS des mairies des quatre villages. Nous sommes étonnés que si peu de nos bénéficiaires aient assisté à l'assemblée générale.

Une de nos intervenantes, Mlle Noëlle DI DOMENICO a participé à un stage diplômant d'AMP (Aide Médico Psychologique) et nous la félicitons pour sa réussite. Nous accueillerons avec grand plaisir toute personne ayant un peu de temps libre à consacrer bénévolement aux personnes seules ayant besoin de compagnie. D'avance merci pour votre geste. Nos coordonnées : 04 90 54 35 60 Heures d'ouvertures du bureau Place Henri Giraud, Maussane : du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 13h30-16h30.

Françoise HERMITTE, *Présidente*

SAINT-ELOI

Encore une fête réussie !



Temps magnifique, au pied des Alpilles chez la famille Camous. La St Eloi 2014 a connu un beau succès cette année encore. La présentation de la Carreto Ramado au grand trop le samedi a été appréciée. Le dimanche, devant une place comble, la charrette attelée par plus de quarante chevaux et précédée du traditionnel défilé, agrémenté cette année par une peña, a reçu un bel accueil. Emotions, convivialité et amitiés étaient au rendez-vous. Cette fête n'aurait pas lieu sans la générosité de tous les bénévoles et sympathisants. Nous remercions toutes les personnes costumées qui ont permis d'avoir un si beau défilé ainsi que les pitchoun. N'oublions pas les sympathisants qui ont participé à la confection de cette charrette et à la mise en place de la réussite de cette fête. La St Eloi 2014 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur pour laisser place à la St Eloi 2015.



À bèn lèu

L'Association "Art Mis à Nu" prépare sa nouvelle exposition

L'Association "Art Mis à Nu" va bientôt fêter ses quatre années d'existence. Créée en août 2000, elle compte aujourd'hui trente membres qui participent régulièrement aux Ateliers hebdomadaires dans une salle mise à disposition par la Municipalité. A chaque séance, un Modèle professionnel, masculin ou féminin, pose pour les artistes présents. Deux expositions, en mai 2002 et mai 2003, Salle Favier, ont permis de montrer au public le résultat des travaux de ces ateliers. Les visiteurs ont été nombreux et ont pu constater la qualité des œuvres présentées. Chaque fois, le soutien et l'aide de la Municipalité nous ont été accordés.

Cette année, l'Exposition 2014 aura lieu à la fin de l'année.

Nous aurons l'occasion, dans un prochain Bulletin, de donner toutes les précisions sur cet événement, qui, nous le souhaitons, montrera la montée en qualité des œuvres présentées.

Yves ARTRU
Président

ART SCENIC

Une nouvelle pièce est en marche !

Après le succès de "Tailleur pour Dames" de G. FEYDEAU, la troupe est en pleine répétition pour vous offrir d'ici la fin de l'année sa nouvelle pièce. Déjà quelques dates qui vous seront confirmées ultérieurement : à Maussane, le 29 novembre au Paradou, mais aussi à Mas-Blanc les Alpilles, et Saint-Andiol.

En attendant, vous retrouverez la troupe lors des animations de rue pour la manifestation du " Temps retrouvé" le 24 août, pour notre plus grand plaisir.

Le bureau d'ART SCENIC



ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE LECTURE

Pas seulement des mots...

*Antoine Pautus
avec son dernier livre*



La Société de Lecture ne s'attache pas seulement aux mots mais aussi à leur musique. C'est ainsi que tout naturellement s'est créé un cours de chant choral qui, dernièrement, a clos avec succès sa saison par un spectacle : *Çà M'chante fait son cinéma*. Les cours reprendront en septembre. Cours d'essai gratuit.

Renseignements et inscriptions auprès de Fiona : 06 59 40 10 41.

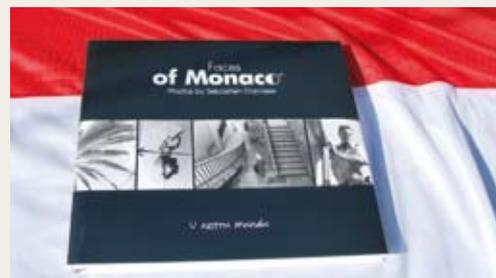
Une nouvelle fois, l'association organise le samedi 19 juillet une sortie pour la Journée du livre à Sablet dans le Vaucluse. Au programme : déjeuner à Vaison la Romaine puis rencontre avec les auteurs de ce salon renommé présidé, cette année par Macha MERIL.

Renseignements : 06 64 89 69 72. Attention, nombre de places limitées.



Le groupe *Au fil des mots* qui reprendra ses activités à la rentrée, participera, cette année encore, à la Caravane des Mirages pour le Temps Retrouvé. Antoine PAUTUS, l'un de ses membres les plus actifs, vient de publier le second volet de ses souvenirs : *De la Canebière à la rue d'Isly*. Joli récit à lire cet été ou les saisons suivantes...

Jean ESPOSITO



Ouvrage offert par le Consul de la Principauté de Monaco à Montpellier Eric Loustau

Parcours littéraires : sur les traces de Frédéric Mistral

L'association *Parcours littéraires en Provence* s'est constituée, en ce début d'année 2014, à Maussane-les-Alpilles, avec pour objet la découverte et la diffusion d'œuvres littéraires liées à la Provence.

Elle propose d'organiser, en particulier, des promenades littéraires sur les traces des écrivains, des artistes, y ayant vécu, voyagé, écrit. Leurs textes étant lus in situ, sur les lieux qui les ont inspirés.

En cette année de célébration du centenaire de la mort du plus grand poète de langue provençale, Frédéric Mistral, prix Nobel de littérature en 1904, quatre parcours ont été organisés, en juin, aux sources de son œuvre, à Maillane, à Saint-Rémy-de-Provence, à Arles et aux Baux-de-Provence.

C'est ainsi qu'en compagnie des conférenciers, Henri MOUCADEL et Rémi VENTURE, des lecteurs, René MOUCADEL, Yves LOPEZ,



Marie VAUZELLE et Sandrine CHENIVASSE, le public a pu découvrir, tour à tour, tous les lieux mistraliens, par les yeux et la voix du poète. Du Mas du Juge aux Antiques, de château Romanin au château des Baux, du Mont Gaussier au Val d'Enfer, de Saint-Trophime au Pavillon d'amour de la reine Jeanne, des arènes d'Arles à la Maison du lézard, le public captivé s'est laissé dériver des lieux présents aux lieux passés, d'une réalité tangible à une Provence réinventée. Les lectures de *Mireille*, *Calendal*, *Nerte*, des *Isles d'or*, des *Olivades*, ainsi que des *Mémoires et récits* ou de *l'Almanach provençal*, ont fait entendre au visiteur "un bruissement immense" et laisser voir "un éclair de Beauté".

Francine FIGUIERE,
Présidente
parcourslitterairesenprovence@gmail.com

LA VALLÉE DES BEAUX-ARTS

Agora Danse et son 4^{ème} festival de Hip Hop

La volonté de "La Vallée des Beaux-Arts" reste avant tout de participer activement à la vie associative locale et de contribuer pour les habitants de la Vallée des Baux et leurs enfants à l'accès à la culture.

C'est la raison pour laquelle, forte de son succès lors de ses nombreux stages organisés précédemment, elle a choisi d'ouvrir en septembre dernier une école de danse classique et une académie de Hip Hop.

Grâce à la Municipalité de Maussane-les-Alpilles qui a généreusement mis à sa disposition le magnifique Espace Agora Alpilles, équipé d'un studio de danse de 100 m², lumineux et climatisé, l'école a réussi. Elle a même dépassé ses objectifs.

Dans la continuité, l'association "La Vallée des Beaux-Arts" renouvelle pour l'été 2014 son festival de Hip Hop 4^{ème} édition et ses stages de danse ouverts à tous :

FESTIVAL DE HIP HOP du 10 au 18 juillet 2014

HIP HOP du 10 au 13 juillet 2014,
stage dirigé par Florian Blacko MOVALA

HIP HOP du 15 au 18 juillet 2014,
stage dirigé par Sébastien VARAS

DANSE CLASSIQUE du 18 au 20 juillet 2014,
master classe dirigée par Philippe ANOTA,
Danseur Etoile International
1^{er} Prix du Conservatoire de Paris



LES VACANCES COMMENCENT A LA RENTREE,
Dès le 8 septembre 2014 à l'Espace Agora Alpilles
Programme complet sur www.lvdba.com
Renseignements au 06 37 44 43 39.

Une opportunité pour les Maussanais d'avoir à leur portée des cours dispensés localement par des professeurs diplômés d'Etat, au sein d'une école de danse affiliée à la Fédération Française de Danse.

Colette DAUNIOL
Présidente

CTVB : objectif de la saison 2014 : perdurer les traditions taurines dans la Vallée des Baux, à Maussane

Grâce à la Municipalité, nous avons pu effectuer des travaux importants aux Arènes. Probablement peu visibles d'un premier abord mais nous espérons que cela amènera la possibilité aux taureaux de faire plus de spectacle. En effet, les barricades de la piste ont été rabaissées de quelques centimètres. A cette occasion nous en avons profité pour remplacer une bonne partie des planches. Ces travaux sont toujours très difficiles à organiser. En effet, le Club Taurin souffre malheureusement d'un manque de mains et nous avons énormément de difficulté à recruter de nouveaux actifs. C'est important et vital pour conserver ces traditions dans notre village. La saison sera encore bien remplie cette année et nous espérons qu'elle apportera à tous des moments riches en qualité taurine tant dans les Arènes que dans les rues. Soyez nombreux à nous soutenir par votre présence.

Etienne DELLIEU, *Président*

ALPILLES-RALLYE-PASSION

Une association qui roule bien



Une partie des membres du bureau

Dernièrement s'est tenue l'Assemblée générale de l'association *Alpilles-Rallye-Passion*. Après le rapport moral du Président Paul CAMOUS et celui du trésorier J.M. PRIAULET, il ressort que la saison 2013 a vu une augmentation de la participation des équipages maussanais aux différents rallyes de la région. Bien que les résultats sportifs aient connu des réussites diverses, toutes les participations se sont toujours déroulées dans la bonne humeur et dans un parfait esprit de coopération. C'est d'ailleurs le but de l'association avant tout ! S'en est suivi, après la réélection du bureau, le traditionnel verre de l'amitié. Le Maire, Jack SAUTEL, invité d'honneur à cette réunion, n'a pas manqué de souligner le dynamisme de l'association et s'est particulièrement félicité de la réussite de l'opération copilote d'un jour organisée dans le cadre du Téléthon. Le coup d'envoi de la saison 2014 aura lieu lors du rallye de Vaison la Romaine avec, bien entendu, les deux équipages maussanais. Les épreuves s'enchaîneront tout au long des prochains mois. Nul doute que cette année sera fertile en manifestations de toutes sortes pour *Alpilles-Rallye-Passion*.

Le Bureau : Président Paul CAMOUS, trésorier Jean-Michel PRIAULET, secrétaire Dominique BÉNITO et chargé de la communication Philippe PINCHINAT.



OVALIVE CLUB DES ALPILLES

Du rugby à 15 dans la vallée des Baux

Un nouveau club de Rugby, l'Ovalive club des Alpilles a vu le jour au mois d'avril. Une école de rugby pour les 5-12 ans, créée sous l'impulsion de François MAURISSANNE qui en est le président et Raymond TEISSIER le vice-président, également arbitre du comité de Provence. Elle sera opérationnelle dès la rentrée scolaire avec "une journée découverte de l'activité rugby" organisée le 13 septembre à 10h00 sur le stade de la Commune. Les entraînements auront lieu tous les samedis de 10h00 à 11h30 à partir du 20 septembre sous la houlette d'éducateurs diplômés et de dirigeants pour accueillir les parents. La cotisation est fixée à 90 € pour l'année sportive incluant le coût de la licence et l'assurance. Short et chaussettes étant offerts par le club.

Ovalive club des Alpilles :

06 09 84 38 07 - www.ovalive.com

contact@ovalive.com - [fmaurissanne@wanadoo.fr](https://www.wanadoo.fr/fmaurissanne)

La boxe comme thérapie avec le Body Fit Boxing

Body Fit Boxing propose un entraînement varié et principalement basé sur les rudiments de la boxe anglaise. Chaque participant travaille à son rythme. Pour l'année 2013/2014, quelques déplacements ont été proposés aux adhérents afin d'effectuer un entraînement dans d'autres clubs de la région. Nous avons participé à deux déplacements "Soirée Flamenco" dans le but d'aider notre ami Daniel SANTIAGO, entraîneur du Club de boxe de Port de Bouc, à trouver des fonds pour finaliser la production d'un film sur le combat de la vie. Daniel, atteint d'une maladie très lourde, souhaite apporter une aide à travers le sport à tous ceux qui souffrent dans la vie. Je vous invite à le retrouver sur www.mymajorcompany.com/le-combat-de-la-vie-le-film. Nous sommes une association épanouie sur Maussane (une salle réservée à ce sport serait formidable).

Merci à vous tous, sportivement.

Freddy HYEANS , instructeur, tél. 06 61 17 81 66 ou 06 74 65 14 59.

CONSEILS MUNICIPAUX

Comptes rendus des conseils municipaux

Texte intégral des délibérations sur le site officiel de la Commune :

www.maussanelesalpilles.fr, rubrique "VIE MUNICIPALE" puis "Le Conseil Municipal" ou sur simple demande en Mairie.

Jeudi 23 janvier 2014

séance ouverte à 20h10 et clôturée à 21h20

Secrétaire de séance : Madame Elisabeth DUMOULIN

1. Autorisation de signature d'un avenant au bail entre la Commune et la Maison de retraite publique : fin du contrat par anticipation

Rapporteur : Jack Sautel

2. Modification du tableau des effectifs communaux : création d'un emploi aidé dispositif contrat d'avenir pour la Maison du Tourisme/camping

Rapporteur : Jack Sautel

3. Marché de travaux pour la construction d'un Centre Technique Municipal et de deux logements : approbation avenants

Rapporteur : Jacques Eymieu

4. Marché de travaux de réaménagement des bâtiments et abords du camping municipal : approbation avenants n°1

Rapporteur : Jacques Eymieu

5. Approbation modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles, CCVBA

Rapporteur : Jack Sautel

6. Dénomination de la future place à côté du petit lavoir

Rapporteur : Jack Sautel

7. Avance de trésorerie de la Commune au budget annexe de la régie à simple autonomie financière chargée de l'exploitation du Camping Municipal

Rapporteur : Christiane Zaffaroni

8. Autorisation d'engagement de crédits en investissement

Rapporteur : Jack Sautel

9. Fixation montant loyer logements avenue de Roquerousse

Rapporteur : Jack Sautel

Jeudi 20 février 2014

séance ouverte à 20h10 et clôturée à 21h30

Secrétaire de séance : Alexandre WAJS

1. Convention privilège entre la Commune et le Centre de Gestion des Bouches du Rhône

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Modification du tableau des effectifs communaux

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Complément à la délibération n° 2013/11/28/03 relative à la création d'emplois d'agents recenseurs

Rapporteur : Christiane Molina

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Approbation de l'adhésion au SMED 13 des Communes de Lançon de Provence, la Fare les Oliviers, Coudoux, Velaux et Ventabren

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Transfert de la compétence "Eclairage public d'intérêt communautaire" à la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

Rapporteur : Jacques Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Transfert de la compétence "Voirie d'intérêt communautaire" à la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles

Rapporteur : Jacques Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Marché de travaux réaménagement des bâtiments et abords du camping municipal lot n°4 : Approbation avenant n°2

Rapporteur : Alexandre Wajs

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Marché de réhabilitation du petit lavoir et création d'un espace public adjacent : autorisation de signature

Rapporteur : Jacques Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Participation pour voirie et réseaux parcelles cadastrées section B n° 432 et 433

Rapporteur : Jacques Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote

10. Autorisation d'engagement de dépenses en investissement sur l'exercice 2014

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Vote du Compte Administratif 2013

Rapporteur : Jacques Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote

12. Approbation du Compte de Gestion 2013

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Approbation convention entre la Commune et la société EFFIA SYNERGIES

Rapporteur : Christiane Zaffaroni

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

14. Fixation tarif de location bâtiment annexe du Centre Technique Municipal

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

15. Fixation tarif de location local technique adjacent à la Maison de Retraite

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

16. Fixation tarif de location logement R+1 bâtiment adjacent à la Maison de Retraite

Rapporteur : Jack Sautel

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

17. Mise à disposition de la salle Agora Alpilles à titre gracieux à la Fanfare de la Compagnie des Carabiniers du Prince de Monaco le 11 avril 2014 et autorisation de signature du contrat

Rapporteur : Yves Lopez

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents



18. Mise à disposition de la salle Agora Alpilles à titre gracieux pour le forum des associations de culture et de tradition provençales les 12 et 13 avril 2014

Rapporteur : Yves Lopez

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Samedi 29 mars 2014

Séance ouverte à 11h00 et clôturée à 12h00

Secrétaire de séance : Fanny Arsac

Procès-verbal de l'installation du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jack SAUTEL, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

Jack SAUTEL, Christine GARCIN-GOURILLON, Jean-Christophe CARRE, Mireille AMPOLLINI, Michel MOUCADEL, Bernadette SAMUEL, Yves LOPEZ, Nathalie GONFOND, Marc FUSAT, Christelle BERENGUER, Alexandre WAJS, Fanny ARSAC, Georges PAUL, Véronique LAGIER, Christian TEISSEIRE, Marie-Pierre CALLET, Michel PERRET, Gislaine COUDERT et Francis FERRER dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Procès-verbal de l'élection du Maire

Monsieur Jack SAUTEL, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le conseil a désigné comme secrétaire de séance Madame Fanny ARSAC.

M. Jack SAUTEL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé dans ces fonctions

Fixation du nombre de postes d'adjoints

Rapporteur : Jack Sautel, Maire

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Procès-verbal de l'élection des adjoints

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Par conséquent, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans ces fonctions :

Jean-Christophe CARRE - 1^{er} adjoint

Michel MOUCADEL - 2^{ème} adjoint

Christine GARCIN-GOURILLON - 3^{ème} adjoint

Alexandre WAJS - 4^{ème} adjoint

Mireille AMPOLLINI - 5^{ème} adjoint

Jeudi 10 avril 2014

séance ouverte à 20h00 et clôturée à 21h45

1. Création commission municipale d'étude "Finances et moyens généraux" et désignation de ses membres

Rapporteur : Jack SAUTEL

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Finances et moyens généraux"

■ Membres : Jean-Christophe CARRE, Michel MOUCADEL, Christine GARCIN-GOURILLON, Alexandre WAJS, Mireille AMPOLLINI, Marc FUSAT, Yves LOPEZ, Christian TEISSEIRE, Marie-Pierre CALLET et Michel PERRET.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***2. Création commission municipale d'étude "Urbanisme et développement économique" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Urbanisme et développement économique"

■ Membres : Jean-Christophe CARRE, Georges PAUL, Marc FUSAT, Christian TEISSEIRE, Alexandre WAJS, Christine GARCIN-GOURILLON, Mireille AMPOLLINI, Christelle BERENGUER, Marie-Pierre CALLET et Michel PERRET.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***3. Création commission municipale d'étude "Jeunesse, sports et vie associative" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Jeunesse, sports et vie associative"

■ Membres : Jean-Christophe CARRE, Bernadette SAMUEL, Mireille AMPOLLINI, Yves LOPEZ, Christelle BERENGUER, Fanny ARSAC, Christine GARCIN-GOURILLON, Nathalie GONFOND, Francis FERRER et Michel PERRET

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***4. Création commission municipale d'étude "Agriculture, environnement et cadre de vie" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Michel MOUCADEL

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Agriculture, environnement et cadre de vie"

■ Membres : Michel MOUCADEL, Marc FUSAT, Christine GARCIN-GOURILLON, Fanny ARSAC, Véronique LAGIER, Christian TEISSEIRE, Nathalie GONFOND, Georges PAUL, Marie-Pierre CALLET et Francis FERRER

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***5. Création commission municipale d'étude "Tourisme, communication, festivités" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Tourisme, communication et festivités"

■ Membres : Christine GARCIN-GOURILLON, Christelle BERENGUER, Bernadette SAMUEL, Véronique LAGIER, Yves LOPEZ, Nathalie GONFOND, Jean-Christophe CARRE, Alexandre WAJS, Francis FERRER et Michel PERRET.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***6. Création commission municipale d'étude "Travaux" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Alexandre WAJS

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Travaux"

■ Membres : Alexandre WAJS, Marc FUSAT, Georges PAUL, Jean-Christophe CARRE, Fanny ARSAC, Christian TEISSEIRE, Christelle BERENGUER, Véronique LAGIER, Francis FERRER et Michel PERRET.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***7. Création commission municipale d'étude "Affaires sociales" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Affaires sociales"

■ Membres : Mireille AMPOLLINI, Bernadette SAMUEL, Christelle BERENGUER, Jean-Christophe CARRE, Georges PAUL, Fanny ARSAC, Véronique LAGIER, Yves LOPEZ, Marie-Pierre CALLET et Gislaine COUDERT.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***8. Création commission municipale d'étude "Education" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Education"

■ Membres : Mireille AMPOLLINI, Christelle BERENGUER, Fanny ARSAC, Jean-Christophe CARRE, Bernadette SAMUEL, Christine GARCIN-GOURILLON, Alexandre WAJS, Michel MOUCADEL, Marie-Pierre CALLET et Gislaine COUDERT.

*Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération***9. Création commission municipale d'étude "Gestion des risques, chasse, pêche" et désignation de ses membres**

Rapporteur : Marc FUSAT

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Gestion des Risques, Chasse et Pêche"

■ Membres : Marc FUSAT, Véronique LAGIER, Christian TEISSEIRE, Michel MOUCADEL, Bernadette SAMUEL, Christelle BERENGUER, Fanny ARSAC, Alexandre WAJS, Marie-Pierre CALLET et Gislaine COUDERT.

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

10. Création commission municipale d'étude "Culture, traditions, patrimoine" et désignation de ses membres

Rapporteur : Yves LOPEZ

DECIDE de créer une commission municipale d'étude dite "Culture, traditions et patrimoine"

■ Membres : Yves LOPEZ, Mireille AMPOLLINI, Christine GARCIN-GOURILLON, Christelle BERENGUER, Véronique LAGIER, Nathalie GONFOND, Bernadette SAMUEL, Michel MOUCADEL, Gislaine COUDERT et Francis FERRER.

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

11. Fixation du nombre de membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

FIXE à 4 (quatre) le nombre des membres issus du Conseil municipal et à 4 (quatre) le nombre des membres nommés par le Maire, soit un total de 8 administrateurs, outre le Maire Président de droit

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

12. Election des membres du conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

Par conséquent, sont élus au conseil d'administration du CCAS :

Pour la liste "Compétences et Avenir" : Mireille AMPOLLINI, Bernadette SAMUEL, Jean-Christophe CARRE

Pour la liste "Rassembler pour Maussane" : Gislaine COUDERT

13. Election des délégués au Syndicat Mixte d'Energie (SMED) 13

Rapporteur : Alexandre WAJS

DECLARE par conséquent élus

Titulaire : Jack SAUTEL

Suppléant : Alexandre WAJS

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

14. Election des représentants titulaires et suppléants au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Canonnettes

Rapporteur : Alexandre WAJS

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au syndicat Intercommunal à vocation Unique, SIVU, des Canonnettes

Titulaires : Jack SAUTEL, Alexandre WAJS, Christian TEISSEIRE

Suppléants : Fanny ARSAC, Georges PAUL

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

15. Election représentants titulaires et suppléants au Syndicat intercommunal Vigueirat Vallée des Baux

Rapporteur : Marc FUSAT

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Syndicat Intercommunal Vigueirat Vallée des Baux

Titulaires : Marc FUSAT, Michel MOUCADEL

Suppléants : Véronique LAGIER, Christian TEISSEIRE

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

16. Election des représentants titulaires et suppléants au syndicat Mixte d'Etude et de Réalisation pour l'aménagement sylvo-pastoral des Alpilles

Rapporteur : Michel MOUCADEL

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Syndicat Mixte d'Etude et de réalisation pour l'aménagement sylvo-pastoral des Alpilles

Titulaires : Michel MOUCADEL, Fanny ARSAC, Christian TEISSEIRE

Suppléants : Marc FUSAT, Christine GARCIN-GOURILLON

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

17. Election des représentants titulaires et suppléants pour le Syndicat intercommunal pour la construction, l'aménagement et l'entretien d'une perception

Rapporteur : Alexandre WAJS

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Syndicat Intercommunal pour la construction, l'aménagement et l'entretien d'une perception,

Titulaires : Jack SAUTEL, Marc FUSAT

Suppléant : Christian TEISSEIRE, Alexandre WAJS

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

18. Election des représentants titulaires et suppléants pour le Syndicat intercommunal sécurité civile

Rapporteur : Marc FUSAT

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Syndicat Intercommunal Sécurité Civile,

Titulaires : Jack SAUTEL, Marc FUSAT

Suppléants : Christian TEISSEIRE, Alexandre WAJS

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

19. Election du représentant titulaire et suppléant au Parc Naturel Régional des Alpilles

Rapporteur : Michel MOUCADEL

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Parc Naturel régional des Alpilles

Titulaire : Jack SAUTEL

Suppléant : Michel MOUCADEL

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

20. Election des conseillers municipaux au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD (maison de retraite) de la Vallée des Baux

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

DECLARE par conséquent élus afin de siéger au Conseil d'Administration de l'EHPAD, de la Vallée des Baux :

Mireille AMPOLLINI, Jean-Christophe CARRE

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération



21. Désignation du représentant titulaire et suppléant au conseil d'administration du collège Charloun Rieu

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

DESIGNE Madame Mireille AMPOLLINI en tant que représentante titulaire et Monsieur Jean-Christophe CARRE, représentant suppléant

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

22. Désignation d'un représentant à l'association Syndicale Autorisée Canal de la Vallée des Baux

Rapporteur : Michel MOUCADEL

DESIGNE Michel MOUCADEL en qualité de représentant de la Commune

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

23. Désignation d'un correspondant défense

Rapporteur : Marc FUSAT

DESIGNE Marc FUSAT pour occuper les fonctions de conseiller municipal en charge des questions de défense

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

24. Désignation des membres au Conseil d'exploitation du SPIC

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON

DESIGNE Jack SAUTEL, Christine GARCIN-GOURILLON, Christelle BERENGUER, Bernadette SAMUEL, Véronique LAGIER, Nathalie GONFOND, Jean-Christophe CARRE, Alexandre WAJS et de Marie-Pierre CALLET, membres du Conseil d'exploitation de la régie à simple autonomie financière chargée de l'exploitation du camping municipal

Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

25. Fixation du nombre de membre issus du conseil municipal au comité de la Caisse des Ecoles

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

26. Désignation des membres issus du conseil municipal au comité de la caisse des Ecoles

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

27. Indemnités de fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Rapporteur : Jack SAUTEL

28. Délégations prévues à l'art. L.2122-22 du C.G.C.T. consenties au Maire par le Conseil Municipal et définition des modalités d'application

Rapporteur : Jack SAUTEL

29. Approbation avenant n°1 à la convention du 23 Février 2012 permanences sociales avec le Conseil Général 13

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI



Mardi 29 avril 2014

séance ouverte à 20h04 et clôturée à 22h35

1. Affectation des résultats

- N°2014/04/29/01.a : Affectation du résultat 2013 – budget général de la commune.

Rapporteur : Jack SAUTEL

Approuve l'affectation du résultat telle que proposée par Monsieur le Maire

- N°2014/04/29/01.b -OBJET : Affectation du résultat 2013 – budget annexe du service de l'eau.

Rapporteur : Jack SAUTEL

Approuve l'affectation du résultat telle que proposée par Monsieur le Maire

- N°2014/04/29/01.c -OBJET : Affectation du résultat 2013 – budget annexe du service de l'assainissement.

Rapporteur : Jack SAUTEL

Approuve l'affectation du résultat telle que proposée par Monsieur le Maire

- N°2014/04/29/01.d - OBJET : Affectation du résultat 2013 – budget annexe de la régie "camping municipal".

Rapporteur : Jack SAUTEL

Approuve l'affectation du résultat telle que proposée par Monsieur le Maire

2. Vote du taux des contributions directes

Rapporteur : Jack SAUTEL

DECIDE de voter les taux des contributions directes proposés par Monsieur le Maire

3. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Rapporteur : Jack SAUTEL

FIXE le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 7,51 % pour l'année 2014.

4. Vote budgets primitifs 2014

- Vote du budget primitif de l'exercice 2014 du budget général de la commune.

Rapporteur : Jack SAUTEL

Approuve le Budget Primitif de l'exercice 2014, par chapitre, du budget général de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Total section de fonctionnement	3.428.776,19 €	3.428.776,19 €
Total section d'investissement	3.310.134,75 €	3.310.134,75 €

• **Vote du budget primitif de l'exercice 2014 du budget annexe du service de l'eau**

Rapporteur : Jack SAUTEL

APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2014, par chapitre, du budget annexe du service de l'eau qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Total section d'exploitation	236.509,81 €	236.509,81 €
Total section d'investissement	417.547,86 €	417.547,86 €

• **Vote du budget primitif de l'exercice 2014 du budget annexe du service de l'assainissement**

Rapporteur : Jack SAUTEL

APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2014, par chapitre, du budget annexe du service de l'assainissement qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Total section d'exploitation	568.395,30 €	568.395,30 €
Total section d'investissement	819.300,29 €	819.300,29 €

• **Vote du budget primitif de l'exercice 2014 du budget annexe de la régie à simple autonomie financière du camping**

Rapporteur : Jack SAUTEL

APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2014, par chapitre, du budget annexe de la régie du camping municipal « les Romarins » qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Total section d'exploitation	371 269,64 €	371 269,64 €
Total section d'investissement	0,00 €	0,00 €

5. Autorisation permanente et générale de poursuites donnée au Receveur municipal

Rapporteur : Jack SAUTEL

6. Subvention aux associations

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE

7. Convention d'objectif avec la Crèche ADMR le Rendez-Vous des Tout-Petits

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE

8. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2014 à la Caisse des Ecoles

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

9. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2014 au Centre Communal d'Action Sociale

Rapporteur : Mireille AMPOLLINI

10. Approbation contrat de bail avec la SEERC concernant la location du bâtiment annexe au Centre Technique Municipal

Rapporteur : Jack SAUTEL

11. Assistance à Maîtrise d'ouvrage concernant la délimitation des périmètres de protection ressource de Manville : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demandes de subvention

Rapporteur : Jack SAUTEL

12. Convention de financement avec le SMED 13 : renforcement BTA poste Quenin chemin du Touret - FACE AB Programme 2014

Rapporteur : Jack SAUTEL

13. Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE

14. Droit à la formation des élus municipaux

Rapporteur : Jack SAUTEL

15. Approbation règlement intérieur du Conseil municipal

Rapporteur : Jack SAUTEL

16. Commission communale des impôts : désignation des commissaires

Rapporteur : Jack SAUTEL

17. Vote d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle

Rapporteur : Jack SAUTEL



MUNICIPALITÉ

Les permanences des élus

Lundi de 10h à 12h :

Michel MOUCADEL, Adjoint Délégué à l'Agriculture, Environnement et au Cadre de Vie



Lundi de 14h à 16h :

Jean-Christophe CARRE, Adjoint Délégué à l'Urbanisme, au Développement Economique, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie Associative



Mardi de 10h à 12h :

Alexandre WAJS, Adjoint Délégué aux Travaux et aux Services Eau Potable et Assainissement



Mercredi de 10h à 12h :

Mireille AMPOLLINI, Adjointe Déléguée à l'Education et aux Affaires Sociales



Jeudi de 10h à 12h :

Christine GARCIN-GOURILLON, Adjointe Déléguée au Tourisme, à la Communication et aux Festivités



Permanences des délégués - sur rendez-vous uniquement :

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 10h à 12h :

Marc FUSAT, Conseiller municipal Délégué à la Prévention et à la Gestion des Risques, à la Chasse et à la Pêche



Tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois, de 10h à 12h :

Yves LOPEZ, Conseiller municipal Délégué à la Culture, aux Traditions et au Patrimoine Culturel



Le Conseil Municipal

Maire :

Jack SAUTEL

Adjoints :

Jean-Christophe CARRE

Michel MOUCADEL

Christine GARCIN-GOURILLON

Alexandre WAJS

Mireille AMPOLLINI

Conseillers Municipaux dans l'ordre du tableau :

Georges PAUL

Yves LOPEZ

Bernadette SAMUEL

Marc FUSAT

Véronique LAGIER

Christian TEISSEIRE

Nathalie GONFOND

Christelle BERENGUER

Fanny ARSAC

Francis FERRER

Marie-Pierre CALLET

Gislaine COUDERT

Michel PERRET



Etat-civil

NAISSANCES

RUYSSSEN Lilou Rose née le 22 janvier 2014
 MOLINA Nathan Marcel Roger né le 21 mars 2014
 PRIAULET Justin Max Alain né le 5 avril 2014
 GAILLOT Margaux Colette Marcelle née le 1^{er} mai 2014
 de PERETTI Amélia Romane Nicole née le 8 mai 2014
 SANZ Jonah Pierre Joseph né le 23 mai 2014

MARIAGES

SAÏDI Yacine et FERRA Géraldine le 8 mars 2014
 LONGO Ludovic et ALBO-ROSILLO Mélanie le 5 avril 2014
 GUALANO Dominique et SALEH Assia le 26 avril 2014
 CASTEL Alain et XICLUNA Chantal le 9 mai 2014

DECES

BROQUERE Jeanine le 14 janvier 2014
 LOPEZ Chantal Marcelle épouse REILLE le 15 janvier 2014
 PERROT Marthe Marie veuve BARRY le 19 janvier 2014
 MARIE Isabelle Marie Victorine le 20 janvier 2014
 SEAUME Odette Elise veuve MICHEL le 9 février 2014

GRENIER Andrée Lucie veuve BRUYERE le 6 mars 2014
 HUGON Robert Aimé le 31 mars 2014
 MONDINO Liliane Joséphine Henriette veuve LAURO le 1^{er} avril 2014
 HEURTEMOTTE Ginette Rose le 3 avril 2014
 CORNILLE Gilbert Henri Jacques le 14 avril 2014
 GOUAZÉ Gérard Louis le 16 avril 2014
 HAMONIAUX Marguerite Andrée veuve LAVOLLÉE le 18 avril 2014
 BALANA Marie Aurora veuve SERRA le 18 avril 2014
 TRIOULIER Marie-Antoinette le 21 avril 2014
 LANFRANCHI François Louis le 25 avril 2014
 BARONI Emilienne Jeanne veuve ROUX le 27 avril 2014
 VERCASSON Monique Marie Georgette veuve QUENIN le 3 mai 2014
 NOLOT Josette Marie épouse PRIAULET le 5 mai 2014
 LYONNET Marguerite Jeanne veuve SALAZARD le 7 mai 2014
 COUDERT Henriette Marie veuve ROUVIERE le 8 mai 2014
 KERSUZAN Henriette Louise veuve RADIGOIS le 9 mai 2014
 LIBERATI Marie Jeanne veuve FALASCHI le 13 mai 2014
 LETORÉ Jeanne Marie Louise veuve CLAUSSE le 21 mai 2014
 VULPIAN Marcel Paul le 27 mai 2014
 NIÉRI Henriette Marie Josette veuve LAURAC le 30 mai 2014

Numéros utiles

Standard Mairie	04 90 54 30 06	Ecole maternelle	04 90 54 51 09
Fax Mairie	04 90 54 36 45	Ecole primaire	04 90 54 41 73
Bibliothèque municipale	04 90 54 54 27	EDF / GDF dépannage électrique	04 90 91 15 43
Camping municipal Les Romarins	04 90 54 33 60	EDF / GDF renseignements	0810 333 584
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34	Enfance maltraitée	0800 05 41 41
Centre antipoison	04 90 75 25 25	Gendarmerie des Baux	04 90 54 34 91
Clinique PAOLI - Arles	04 90 99 34 00	Hôpital Joseph IMBERT - Arles	04 90 49 29 29
Clinique Jeanne d'Arc - Arles	04 90 99 32 32	Maison de retraite	04 90 54 58 00
Clinique vétérinaire	04 90 54 37 58	Maison du Tourisme	04 90 54 33 60
Crèche halte garderie	04 90 54 43 66	Paroisse	04 90 54 30 23
Crédit Agricole	04 90 54 30 39	Poste	04 90 54 25 80
Déchetterie	04 90 54 54 20	SOS DROGUE international	04 90 96 15 62
Eau de Provence - SCE eau assainissement	0810 457 457	SOS FEMMES BATTUES	04 91 24 61 50
Eau de Provence - urgence	0810 757 757	SPA	04 90 54 60 86
		Trésor public	04 90 54 32 13

SPECTACLES, FÊTES ET ANIMATIONS...

L'agenda des manifestations

SPECTACLES

Du samedi 12 au lundi 14 juillet - Dans tout le village

Fête Nationale

Voir programme détaillé disponible à la Maison du Tourisme et sur le site www.maussanelesalpilles.fr

Jeudi 17 juillet - 21h

Les SOIRÉES DU PARVIS : CORTESIA - Folk langue d'oc

Jeudi 24 juillet - 21h

Les SOIREEES DU PARVIS : A TOUTES POMPEES - Jazz manouche

Jeudi 31 juillet - 21h

Les SOIREEES DU PARVIS : PHILIPPE ALEGRE - Piano

Vendredi 8 août - 21h - Jardins de l'Espace AGORA ALPILLES

FESTIVAL des ALPILLES : SEPTETO NABORI

Musique cubaine

Mardi 12 août - 11h - Parc Benjamin Priaulet

ROUTE de la DURANCE aux ALPILLES Concert classique

Du jeudi 14 au dimanche 17 août - Dans tout le village

Fête Votive

Voir programme détaillé disponible à la Maison du Tourisme et sur le site www.maussanelesalpilles.fr

Dimanche 24 août - Dans tout le village

Le Temps Retrouvé

Edition 2014

Samedi 6 septembre - De 10h à 17h - Place Laugier de Monblan
FORUM des ASSOCIATIONS

Promenade découverte dans le village, rendez-vous devant l'église

Samedi 20 septembre - 10h30

JOURNEES du PATRIMOINE

Promenade découverte dans le village, rendez-vous devant l'église

Vendredi 26 septembre - 20h30 - Salle AGORA ALPILLES

CONCERT : PENSE BETE

Chanson française

Samedi 18 octobre - 18h - Salle municipale

LITTERATURE du MONDE : Australie

Samedi 25 octobre - 20h30 - Salle AGORA ALPILLES

CONCERT : clôture du 10^{ème} Workshop de jazz



EXPOSITIONS

Jusqu'au 31 août - Mairie et grand-lavoir
FESTIVAL A-PART : 5^{ème} édition



À l'Espace Galerie – Place Laugier de Monblan

Du 15 au 27 juillet : **Dominique Arretti**

Du 28 juillet au 3 août : **Romain Mercier "Camargue"**

Du 4 au 10 août : **Vio**

Du 8 au 16 août : **Passion Nature**, exposition photographies

Du 18 au 24 août : **Artistes peintres et créateurs de la Crau**

Du 18 au 24 août : **Marie-Paule et Antoine Lunetta**

Du 25 au 31 août : **Le Vent des Arts**

Du 1^{er} au 14 septembre : **Patricia Lechantoux**

Du 15 au 28 septembre : **Michel Stavron**



HUMOUR - E se risian un pau !!

Counèisses belèu Janet qu'èro un brave pichot ouneste travaiaire mai...pas trop fin...

Travaiaivo vers Batisto que, pèr un pau lou desgourdi lou menavo i fiero, i marcat... e, aquèu jour, lou menè vèire uno espousicioun de pinturo.

Jane èro bèn content !! Regardavo de tóuti sis uei. Mai tout à n'un cop restè badant davans un tablèu : se ié vesié uno colo emé d'aubre e, à mita darré la colo, lou soulèu emé de bellí coulour.

Janet restavo aquí sènso boulega !

- Oh ! ié diguè Batisto, te plais tant qu'acò aquest tablèu ?

- O, me plais ! mai me demande s'es un soulèu levant o un soulèu tremount ?

- Es un soulèu tremount, ié respond Batisto !

- Alor, as l'uei ! En que lou ves qu'es un soulèu tremount ?

- Ai pas besoun de lou vèire. Counèisse lou pintre, es jamai leva avans miejour !!

Pèr aquéli que coumprenen pas la lengo prouvençalo vaqui la reviraduro :

Vous connaissez peut-être Janet qui était un brave garçon, honnête, travailleur mais... pas trop malin. Il travaillait chez Baptiste qui, pour un peu l'éveiller, l'emmenait aux foires, aux marchés et, ce jour-là, il l'emmena voir une exposition de peinture.

Janet était bien content, il regardait de tout ses yeux, mais, d'un seul coup, il resta bouche ouverte devant un tableau, Janet resta là sans bouger ! On voyait une colline, le soleil avec de belles couleurs : « Oh, lui dit Baptiste, il te plaît tant que ça ce tableau ?

Oui, il me plaît, mais c'est surtout que je me demande si c'est un soleil levant ou un soleil couchant ?

C'est un soleil couchant lui répondit Baptiste.

Alors, vous avez le coup d'œil ! à quoi le voyez-vous que c'est un soleil couchant ?

Oh ! je n'ai pas besoin de le voir. Je connais le peintre. Il n'est jamais levé avant midi !

Margarido



Agenda